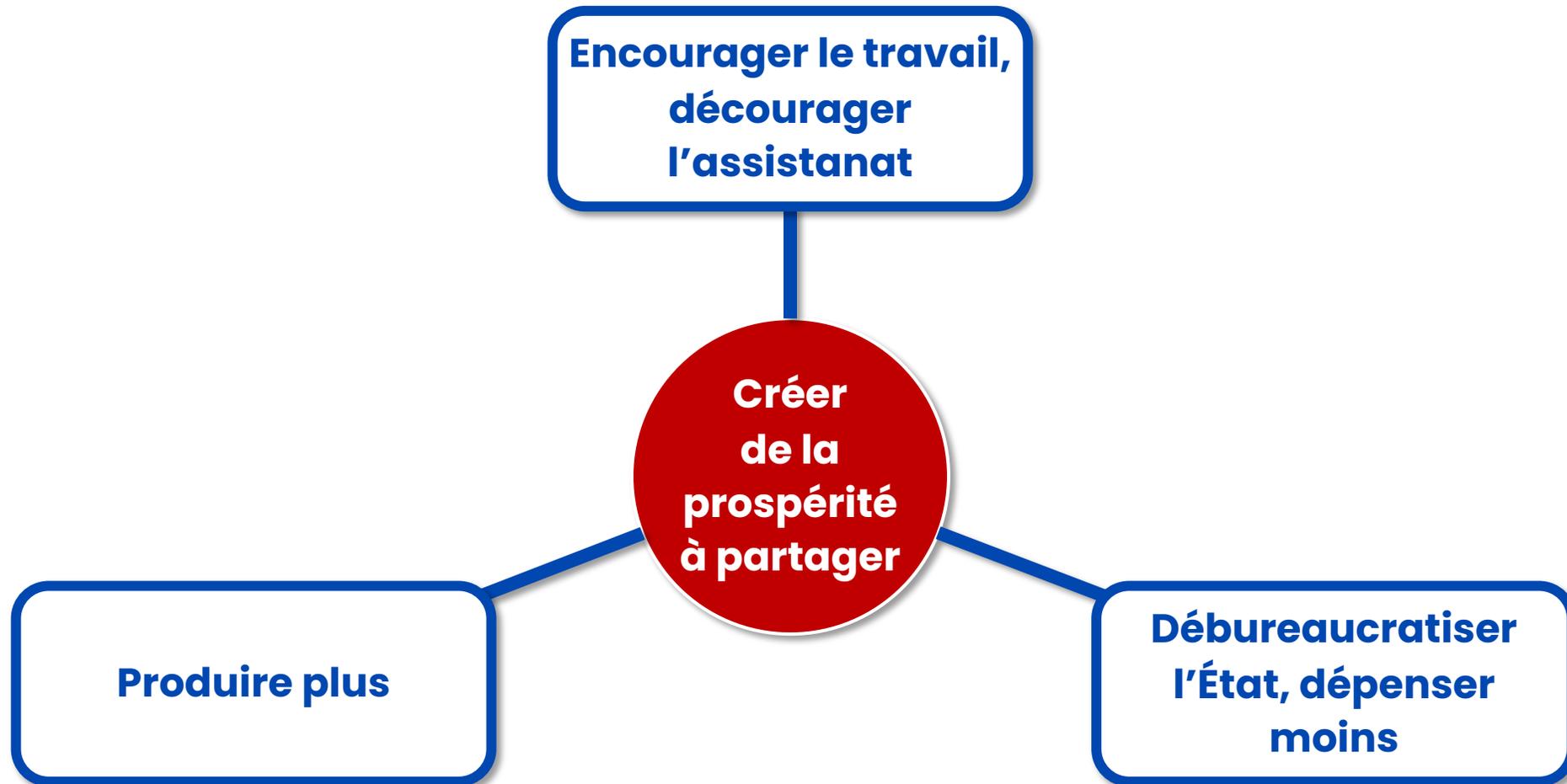


NOS PROPOSITIONS  
**POUR LA FRANCE**

# **TRAVAIL GAGNANT**

Les  
**IR**  
Républicains

# Le triangle vertueux du projet économique et financier : sortir du modèle social-étatiste



# Encourager le travail, décourager l'assistanat

**MIEUX RÉMUNÉRER LE TRAVAIL ET LIBÉRER LA COMPÉTITIVITÉ**

**FAIRE DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ UNE ÉVIDENCE**

**SORTIR DU PIÈGE DE L'ASSISTANCE**

**REDONNER AU MOINS 30 MILLIARDS D'EUROS AUX SALARIÉS ET AUX ENTREPRISES**

**01**

# LE SEUIL **ZÉRO COTISATION**

Travail Gagnant



# De quoi parle-t-on ?

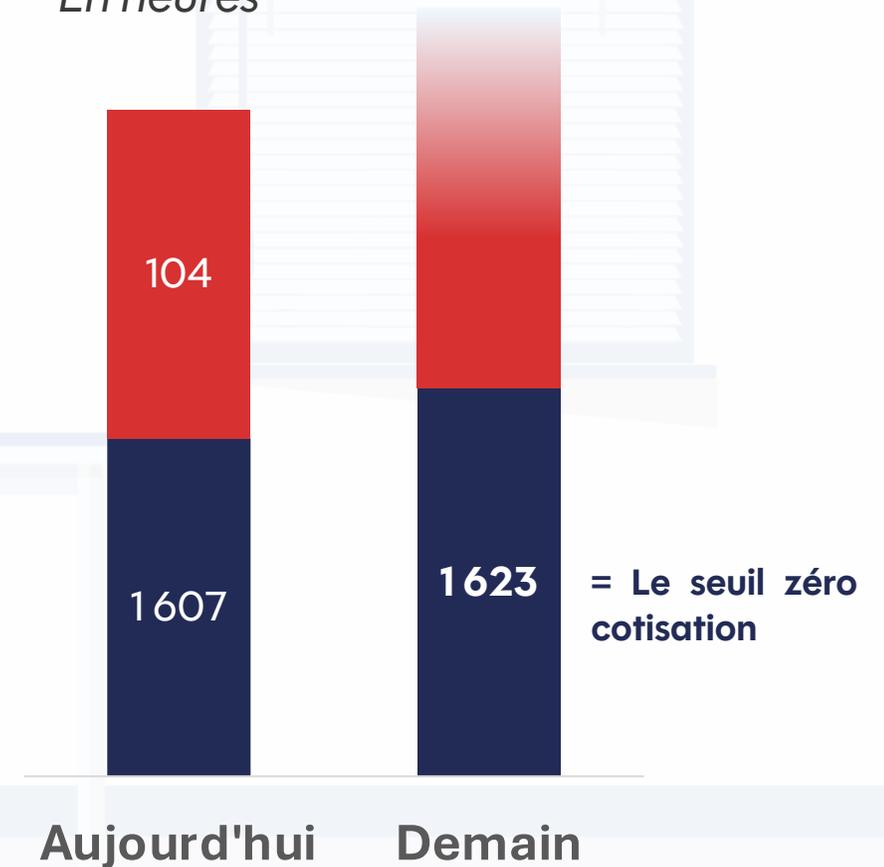
## Aujourd'hui

- Pour le salarié: exonération de cotisations à hauteur de 11,31 % du salaire brut et exonération d'IR jusqu'à 7 500 euros par an
- Pour l'employeur: déduction forfaitaire de cotisations pour chaque heure supplémentaire, égale à 0,5 euro pour un effectif entre 20 et 250 salariés, et à 1,5 euro pour un effectif de moins de 20 salariés

## Demain

- Pour le salarié: exonération totale de cotisations (hors CSG et CRDS) ; maintien de l'exonération d'IR
- Pour l'employeur: exonération totale de cotisations

En heures



## L'exemple de François

**François**, salarié du secteur privé, touche  
**2 115 euros nets par mois.**

Il ne réalise **aucune** heure supplémentaire  
aujourd'hui.





Avec le **seuil « zéro cotisation »**, les heures supplémentaires deviennent plus **avantageuses**, non seulement pour François mais aussi pour son employeur qui peut donc lui en proposer.

En plus des 16 heures pour atteindre le seuil, François accepte de travailler 2 heures de plus par semaine, soit au total **37,5 heures hebdomadaires**.

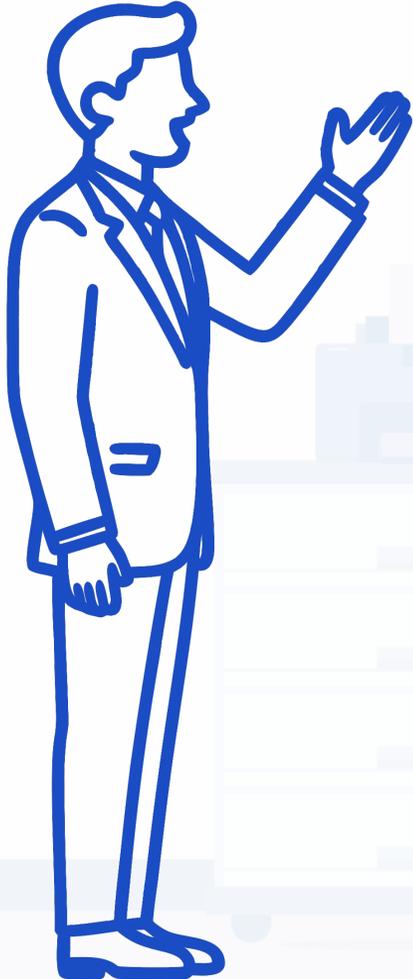
Grâce à ce dispositif, son salaire net avant impôt passe de **2 115 euros** à **2 346 euros par mois**.



Il gagne donc **230 euros supplémentaires** chaque mois.

Sur une **année entière**, François gagne près de **2 800 euros nets de plus avant impôt**, c'est-à-dire plus qu'un 13<sup>e</sup> mois.





Cette mesure, qui abaisse le coût des heures supplémentaires de 35 % par rapport au régime actuel conduit à offrir aux entreprises:

- **un avantage immédiat de compétitivité de 4 milliards d'euros** sur les heures supplémentaires déjà réalisées aujourd'hui ;
- **un potentiel de compétitivité de 6 milliards d'euros additionnels** si les salariés qui n'effectuaient pas d'heures supplémentaires en réalisaient comme les autres (104 heures dans l'année).

**Soit au total près de 10 milliards d'euros de compétitivité en plus.**

La capacité productive des entreprises s'en trouverait significativement accrue, avec **environ 2 % de PIB supplémentaire.**

## Le seuil zéro cotisation en bref



**Près de 2 800 euros nets de plus par an avant impôt, soit plus qu'un 13<sup>e</sup> mois pour François**

**10 milliards d'euros de compétitivité en plus pour les entreprises, dont celle qui emploie François**

**Potentiel de croissance de 2 % du PIB en plus** grâce aux nouvelles heures travaillées

**Coût zéro pour les finances publiques** avec le seuil à 1 623 heures

02

NOS PROPOSITIONS  
POUR LA FRANCE

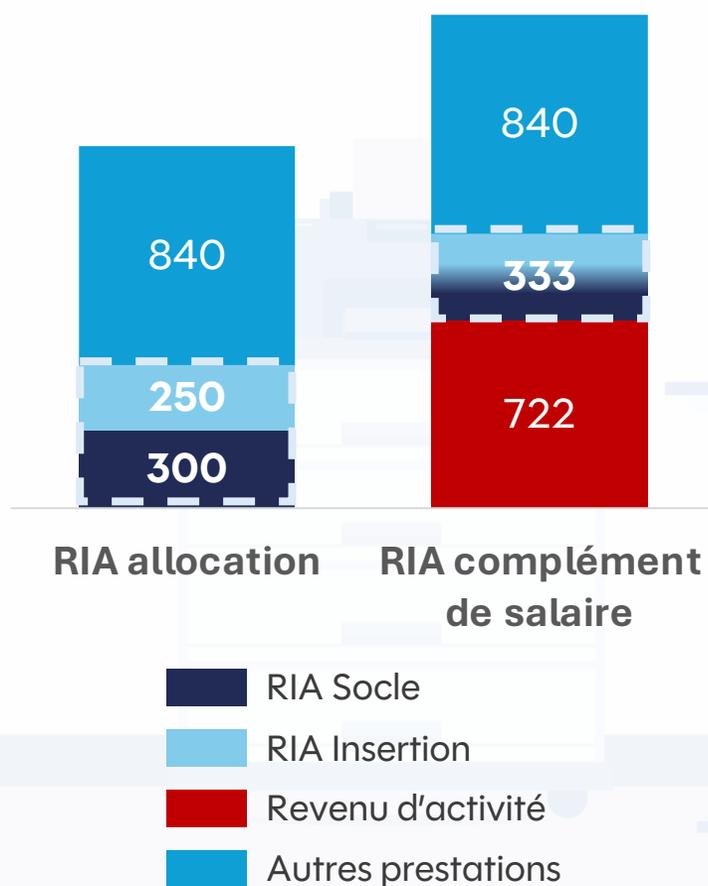
Les  
Républicains

LE REVENU D'INCITATION  
**À L'ACTIVITÉ**

Travail Gagnant

# De quoi parle-t-on ?

En euros



**Le Revenu d'incitation à l'activité (RIA) en remplacement du RSA, de la Prime d'activité et de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS):**

- 300 euros de « RIA Socle » pour un adulte de moins de 65 ans sans activité et sans revenu, en situation régulière
- +250 euros de « RIA Insertion » si formation ou recherche active d'emploi, justifiant d'au moins 15 heures d'activité hebdomadaires
- Lors d'une reprise d'emploi, l'allocation devient un complément de salaire, calculé en additionnant RIA Socle et RIA Insertion et en déduisant 30 % du salaire

**En complément les restrictions de durées hebdomadaires pour les temps partiels sont supprimées**

## L'exemple de Sylvie



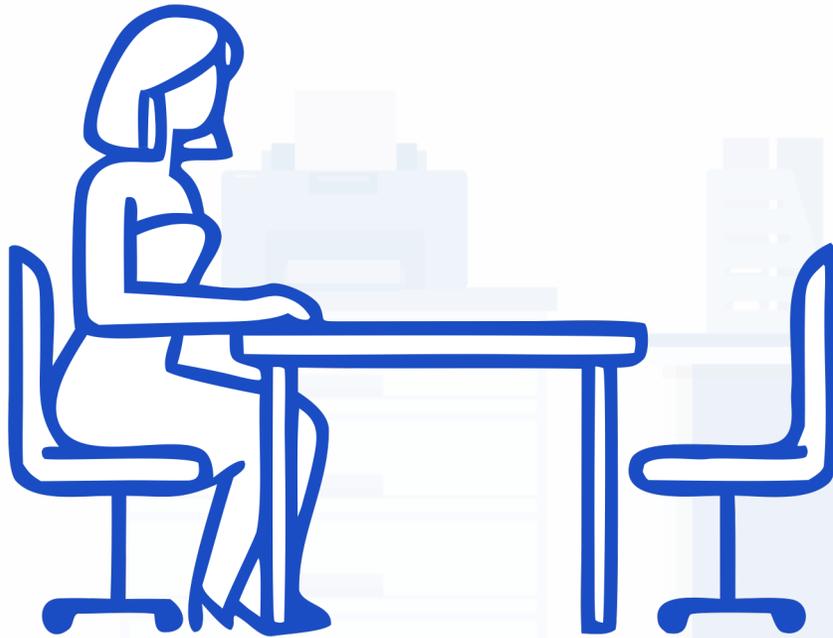
Sans activité, **Sylvie, mère isolée d'une toute jeune enfant de 3 ans**, bénéficie de prestations sociales (RSA, APL, Prime de Noël) et familiales (Allocation de Soutien Familial, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Cumulées, **toutes ces aides représentent un revenu de 1 486 euros nets avant impôt par mois.**



Sylvie se voit proposer un travail à mi-temps, dont le salaire horaire est fixé au SMIC.

En faisant ses calculs, elle se rend compte que le cumul de son salaire net et des prestations sociales et familiales qu'elle continuerait à percevoir, **porterait ses ressources à 1 756 euros nets avant impôt par mois, soit 270 euros en plus.**



**Malgré un gain financier,** accepter ce travail ne lui rapporterait, en définitive, rien de plus (coûts de transports, frais de garde d'enfants, repas extérieurs...).

**Sylvie refuse le travail qui lui est proposé.**

## Avec le Revenu d'Incitation à l'Activité

### Sylvie touche son salaire

(722 euros nets avant impôt par mois).

### Son RIA devient un complément de revenu :

550 euros – 30 % × 722 euros = **333 euros**

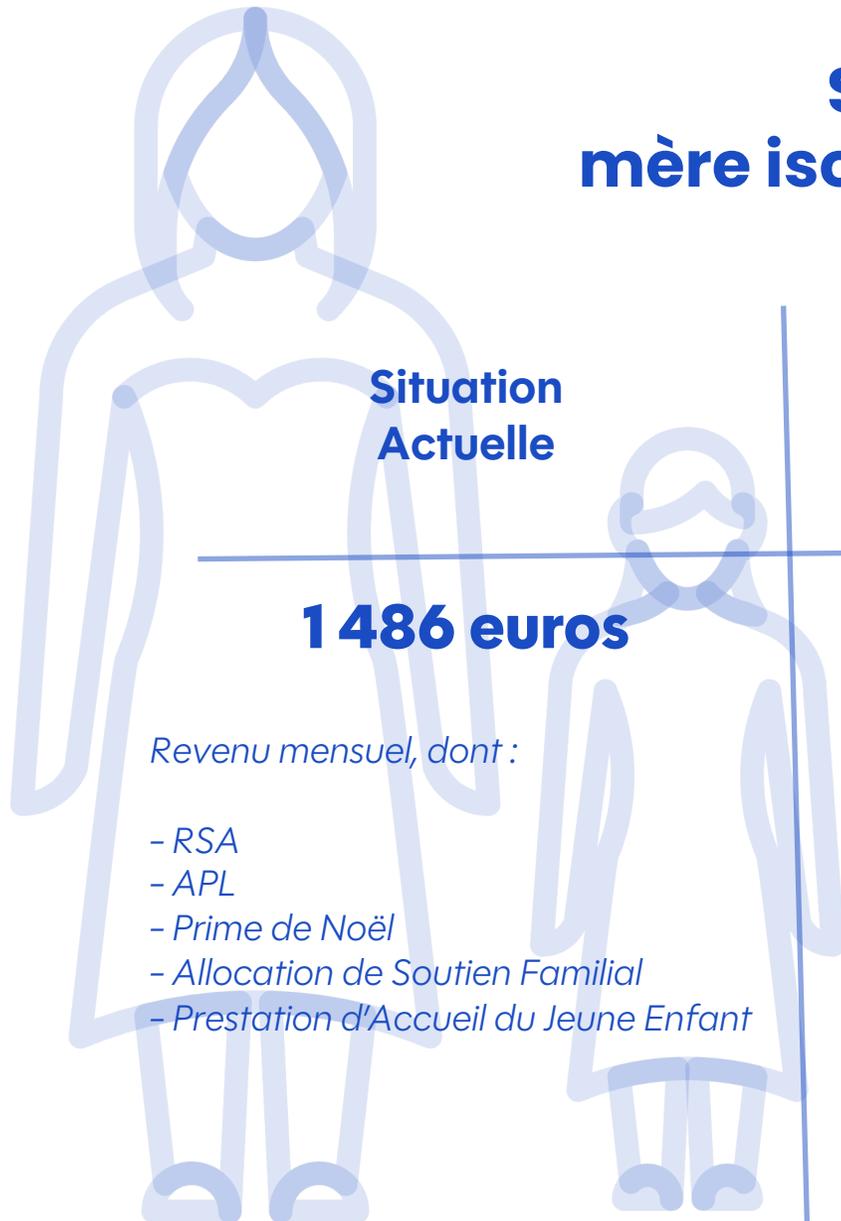
### Sylvie touche donc au total :

722 euros de revenus d'activité + 333 euros de RIA  
+ 839 euros d'autres prestations  
soit un total de **1 894 euros nets avant impôt** par mois.



Par ailleurs, les contraintes de durée hebdomadaire pour les temps partiels sont supprimées.

## Sylvie, sans activité, mère isolée d'un enfant de trois ans



Situation  
Actuelle

**1 486 euros**

Revenu mensuel, dont :

- RSA
- APL
- Prime de Noël
- Allocation de Soutien Familial
- Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

Avec un travail  
à mi-temps rémunéré  
au SMIC

**1 756 euros**

Gain : 270 euros

Nouvelles charges

- Frais de transports
- Frais de garde d'enfant
- Repas extérieurs

Avec un travail  
à mi-temps rémunéré  
au SMIC et le RIA

**1 894 euros**

Gain : 408 euros

Nouvelles charges

- Frais de transports
- Frais de garde d'enfant
- Repas extérieurs

**Montants nets avant impôt**

# Le Revenu d'incitation à l'activité en bref



**400 euros nets de plus par mois avant impôt en reprenant une activité partielle** pour Sylvie

**Entrée de nouveaux salariés sur le marché du travail,** favorable aux entreprises

**Potentiel de croissance** par surcroît de capacité de travail

**Gain de 2 milliards d'euros pour les finances publiques** du fait du remplacement de dispositifs existants par le RIA

03

NOS PROPOSITIONS  
POUR LA FRANCE

Les  
Républicains

# LIBÉRER LE TRAVAIL DES SÉNIORS

Travail Gagnant



# De quoi parle-t-on ?

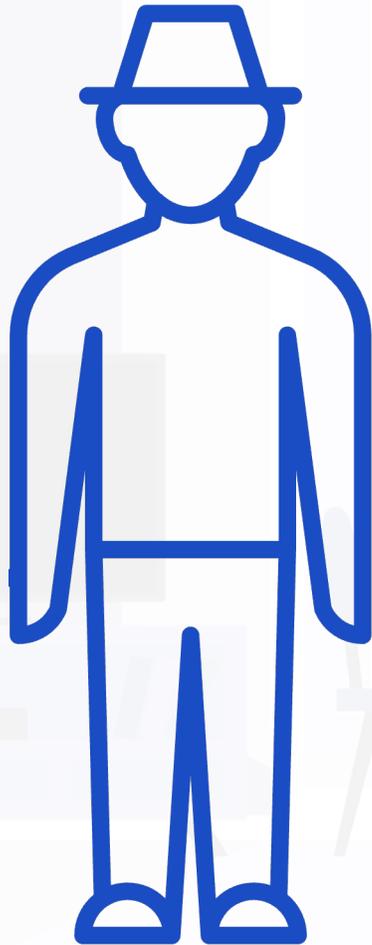
## Aujourd'hui

## Demain

<b>Avant l'âge légal</b>	Les salariés ayant tous leurs trimestres sont soumis à l'ensemble des cotisations sociales	Les salariés ayant tous leurs trimestres bénéficient d'une <b>exonération de cotisations retraite et chômage</b>
<b>Après l'âge légal</b>	Les salariés peuvent opter pour une poursuite d'activité afin de bénéficier de la surcote une fois partis à la retraite (gain modéré, sur la durée) ou un cumul emploi-retraite (délai de carence de 6 mois pour en bénéficier ; cotisations sociales ; écrêtement de la pension)	Un cumul emploi-retraite rénové permet de cumuler partiellement revenu d'activité et pension, <b>avec une exonération de cotisations sociales patronales comme salariales hors CSG-CRDS</b>

Aujourd'hui, seuls 36 % des 60-64 ans sont en activité, contre 60 % en moyenne en Europe.

## L'exemple de Michel



**Michel**, retraité de 65 ans, touche une pension de 2 000 euros nets avant impôt.

Il souhaite continuer à travailler à temps partiel (50 %) sur la base d'une rémunération horaire médiane.

Cela représente 1 350 euros de revenu brut par mois, soit environ **1 047 euros nets avant impôt**.



Avec le **nouveau dispositif**, Michel peut cumuler :

- ses revenus d'activité (1 047 euros nets avant impôt).
- une partie de sa pension, ajustée en fonction de ses revenus.

Par ailleurs, les contraintes de durée hebdomadaire pour les temps partiels ainsi que de carence de 6 mois pour le cumul emploi-retraite sont supprimées.

## La pension cumulable devient :

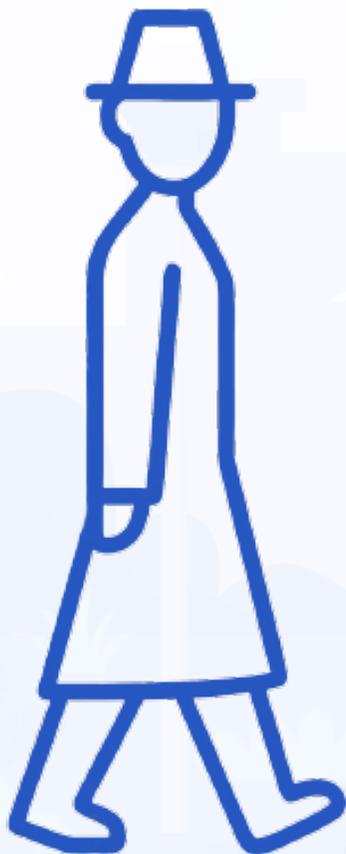
2 000 euros – 30 % × 1 047 euros = **1 686 euros**

## Michel touche donc au total :

1 047 euros de revenus d'activité  
+ 1 686 euros de pension,

soit un total de **2 733 euros nets**  
**avant impôt** par mois.





S'il avait arrêté de travailler, Michel toucherait 2 000 euros nets avant impôt par mois.

Avec le cumul, il perçoit 2 733 euros, soit **plus de 17 500 euros nets avant impôt de revenus supplémentaires en deux ans.**

Il continue ainsi à travailler tout en restant utile à son entreprise.

De son côté l'employeur est exonéré de cotisations sociales, ce qui représente un **gain immédiat de 35 % du salaire brut de Michel.**

# Libérer le travail des séniors en bref



**733 euros nets avant impôt de plus par mois en continuant à travailler**  
pour Michel

**Maintien en emploi de salariés expérimentés,** favorable aux entreprises

**Potentiel de croissance**  
par surcroît de capacité de travail

**Coût nul pour les finances publiques** si 10 % de retraités supplémentaires décident de prolonger leur activité

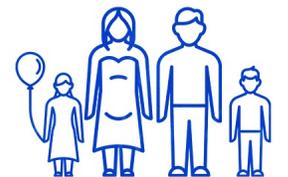
04

NOS PROPOSITIONS  
POUR LA FRANCE

Les  
Républicains

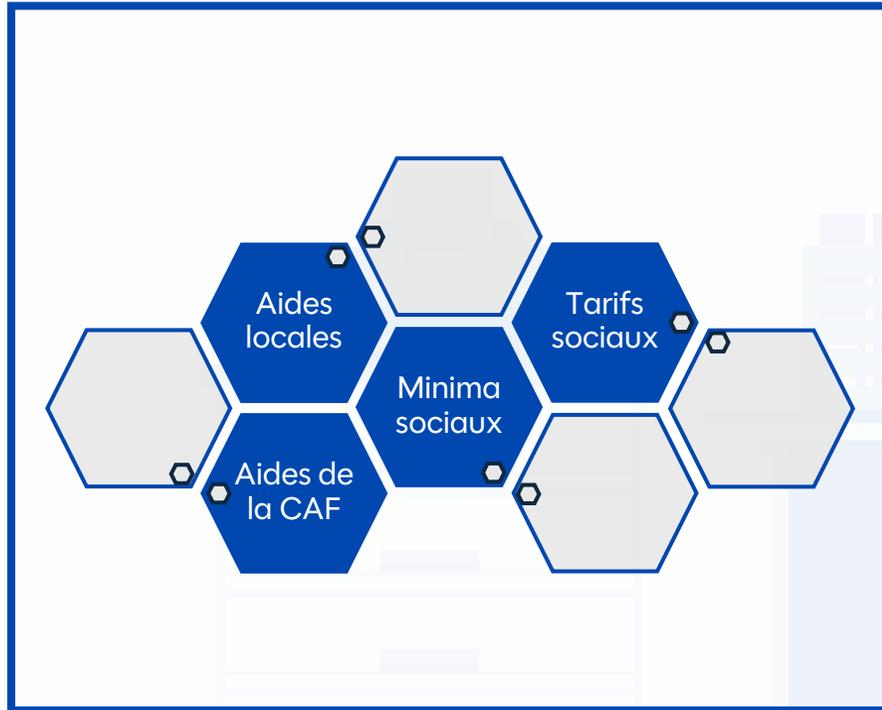
LE COMPTE SOCIAL  
**UNIQUE**

Travail Gagnant



# De quoi parle-t-on ?

Aujourd'hui



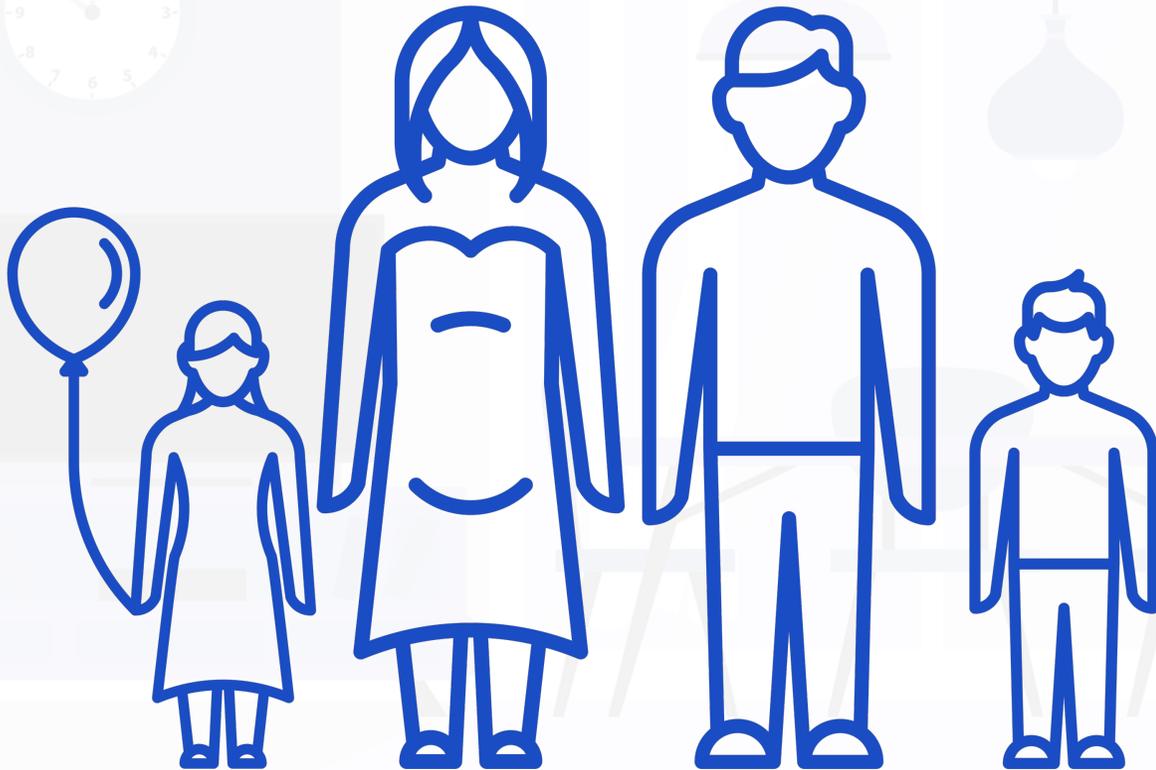
**LA SOMME TOTALE N'EST PAS  
CONNUE**

Demain



**LA SOMME TOTALE EST CONNUE,  
UN PLAFONNEMENT EST POSSIBLE**

## L'exemple de Sarah et Maxime

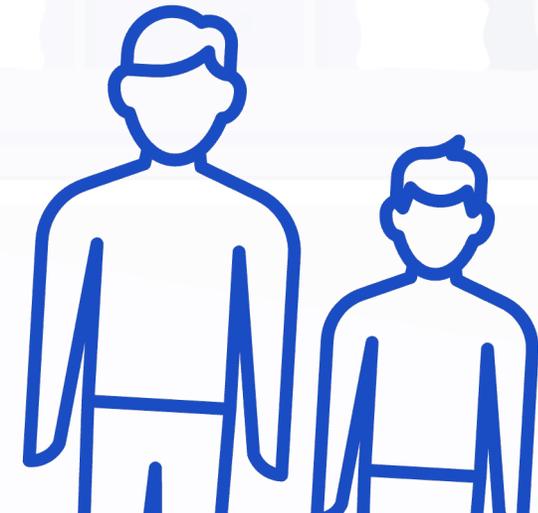
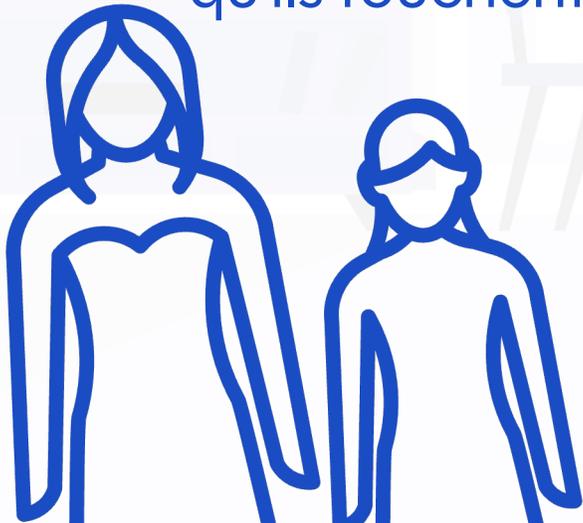


**Sarah et Maxime** occupent un HLM à Tours avec leurs deux enfants de 5 et 7 ans.

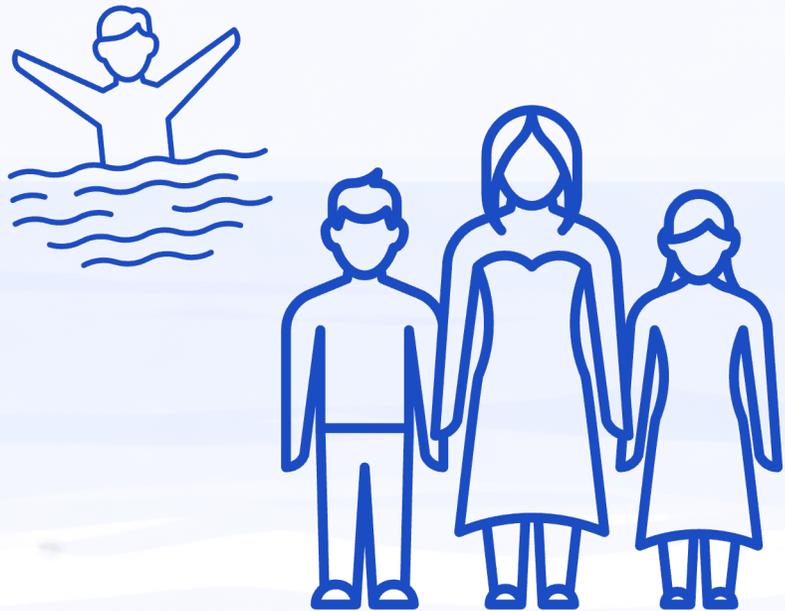
**Sans emploi tous les deux**, ils touchent de nombreuses aides (RSA, APL, réduction de loyer solidarité, chèque énergie mais aussi allocation de rentrée scolaire).

Cumulées, ces aides représentent **1 706 euros nets avant impôt**, soit un montant équivalent à **60 % du SMIC par adulte du foyer**. À noter que les allocations familiales qu'ils perçoivent ne sont pas comptabilisées dans ce calcul car le RSA qu'ils touchent effectivement est corrigé de celles-ci.

**Et la liste ne s'arrête pas là.**



## Ils bénéficient d'autres **aides** et **tarifs sociaux** de toute sorte :



- mutuelle quasi-gratuite payée par la collectivité pour l'ensemble de la famille,
- quasi-gratuité ou tarifs très réduits dans les cantines scolaires, les transports en commun,
- aides ponctuelles pour payer leurs factures d'énergie, eau, téléphone/internet,
- subventions de la CAF pour s'acheter, par exemple, un smartphone ou encore aides au « temps libre », aux vacances, etc.

La facture totale s'élève à **2 375 euros nets avant impôt par mois**, soit un montant de **85 % du SMIC** par adulte du foyer.

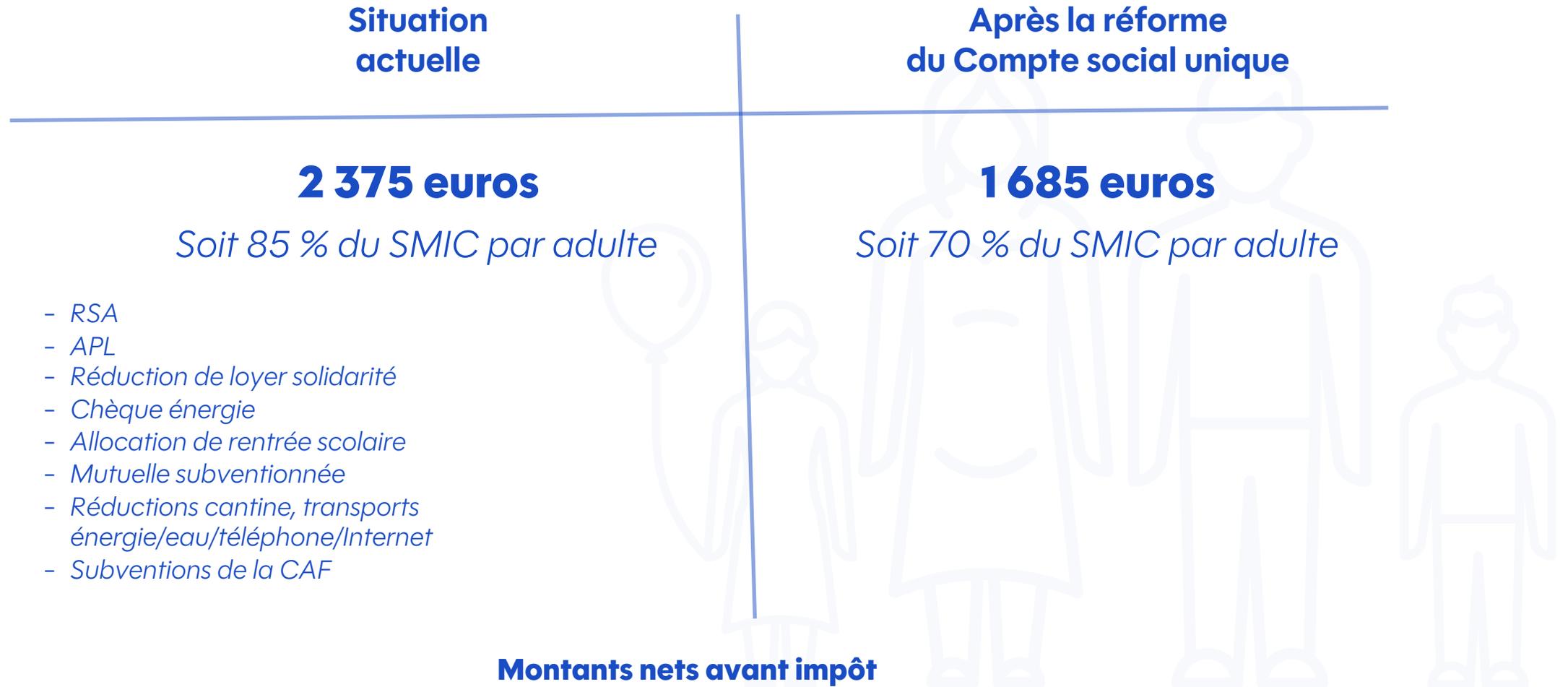


## Avec le Compte social unique,

le plafonnement à hauteur de 70 % du SMIC par adulte du foyer de l'ensemble de ces aides, soit 1 865 euros nets avant impôt au total pour une perte financière de 410 euros, conduira nécessairement ce couple à reprendre une activité professionnelle.



## Sarah et Maxime, sans emploi, deux enfants de 5 et 7 ans



# Le Compte social unique en bref



**410 euros nets avant impôt de moins par mois sans reprise d'activité**  
pour Sarah et Maxime

**Entrée de nouveaux salariés sur le marché du travail,**  
favorable aux entreprises

**Potentiel de croissance**  
par surcroît de capacité de travail

**Gain significatif pour les finances publiques** lié  
au plafonnement des aides sociales et  
à la lutte contre la fraude

05

NOS PROPOSITIONS  
POUR LA FRANCE

Les  
Républicains

# RÉFORMER L'ASSURANCE CHÔMAGE



Travail Gagnant



## De quoi parle-t-on ?

### Améliorer le cadre d'ensemble

Appliquer les règles de juin 2024 sur l'indemnisation chômage

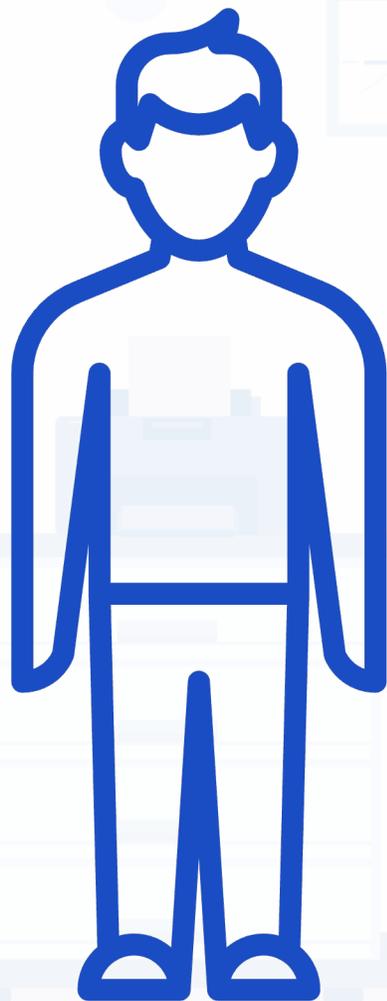
Mieux encadrer les refus d'offres raisonnables

### Corriger les situations les plus coûteuses ou dérogatoires

Ruptures conventionnelles

Travailleurs frontaliers

Stratégies d'alternance emploi-chômage (ou « rechargement des droits »)



**Thomas, 30 ans,**  
gagne 4 500 euros bruts par mois.

Après **8 mois de travail,**  
il cumule **18 mois** de droits au **chômage.**

**Thomas organise son licenciement.**

Ensuite, il retrouve un emploi quelques mois pour **recharger ses droits.**

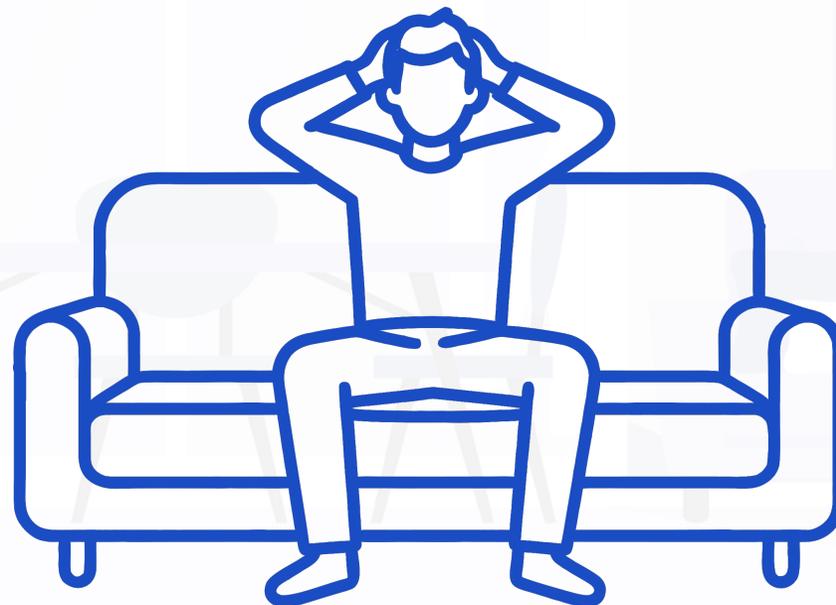


Il perçoit alors **1 900 euros nets avant impôt d'allocation chômage** par mois pendant plusieurs mois.

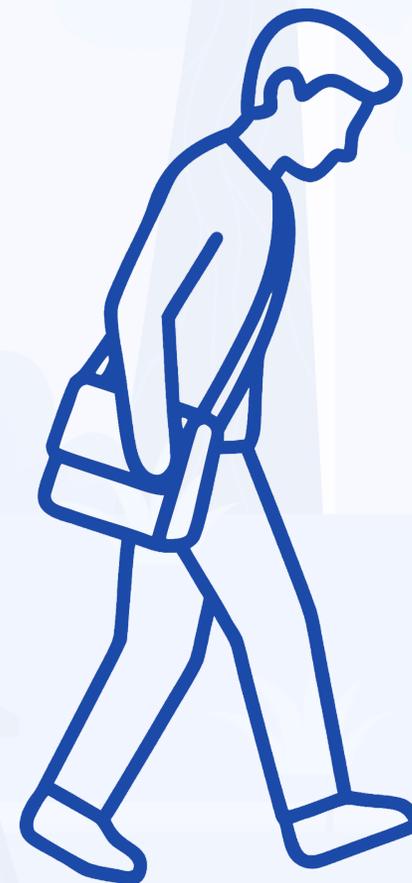
En alternant **emploi et chômage**, son revenu moyen atteint **3 000 euros nets avant impôt** par mois.

**Avec la nouvelle réforme :**

Thomas sera indemnisé **moins longtemps**,  
et à un niveau **plus faible**.



Les **stratégies** consistant à alterner volontairement périodes de travail et chômage ne seront ni **rentables** ni **viables** dans la durée.



# Réformer l'assurance chômage en bref



**Indemnisation plus faible et limitée dans le temps** pour Thomas

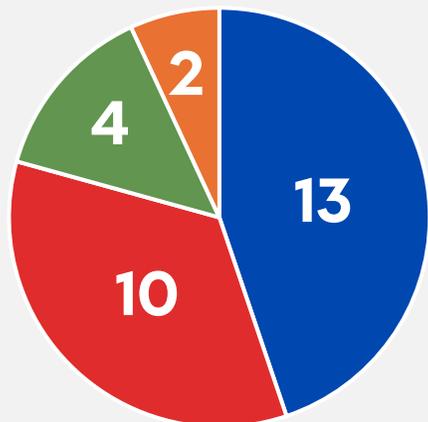
**Retour plus rapide de salariés sur le marché** favorable aux entreprises

**Potentiel de croissance** par surcroît de capacité de travail

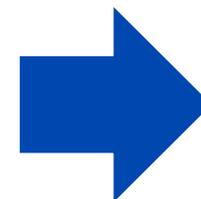
**Gain significatif pour les finances publiques** grâce aux limitations de montant et de durée de l'indemnisation

# IMPACT SUR LES **FINANCES PUBLIQUES** **ET PROCHAINES ÉTAPES**

# Les cinq mesures généreront au moins 30 milliards d'euros qui seront restitués aux salariés et aux entreprises



- Réforme de l'assurance chômage
- CSU et lutte contre la fraude
- Hausse mécanique des recettes d'IS
- Mise en place du RIA



Réduction de la charge  
du financement des politiques  
de solidarité pesant sur le travail

Du pouvoir d'achat  
pour les salariés

De la compétitivité  
pour les entreprises

# CONCLUSION

# Encourager le travail, décourager l'assistantat

## MIEUX RÉMUNÉRER LE TRAVAIL ET LIBÉRER LA COMPÉTITIVITÉ

- 01** Récompenser ceux qui en font vraiment plus grâce au seuil « zéro cotisation »

## FAIRE DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ UNE ÉVIDENCE

- 02** Encourage la reprise d'activité avec le Revenu d'incitation à l'activité (RIA)
- 03** Libérer le travail des seniors qui ont tous leurs trimestres

## SORTIR DU PIÈGE DE L'ASSISTANCE

- 04** Réduire l'assistance grâce au Compte social unique (CSU)
- 05** Réformer l'assurance chômage pour accélérer le retour à l'emploi

# Encourager le travail, décourager l'assistanat



**Au moins 3 500 euros nets de plus par an avant impôt,**  
soit plus d'un 13<sup>e</sup> mois et presque un 14<sup>e</sup> mois pour un salarié au salaire médian qui ferait des heures au-delà du seuil

(500 euros sur les 1 623 heures et 2 800 euros au-delà)

**Au moins 25 milliards d'euros de compétitivité additionnels**  
pour les entreprises sous forme de baisse durable du coût du travail

(15 milliards d'euros sur les 1 623 heures et 10 milliards d'euros sur les heures au-delà)

**Un gain substantiel de croissance de l'activité** dont 2 % uniquement grâce aux nouvelles heures supplémentaires

**Un coût zéro pour les finances publiques** avec restitution aux salariés et aux entreprises de la totalité des gains réalisés

NOS PROPOSITIONS  
**POUR LA FRANCE**

# **TRAVAIL GAGNANT**

Les  
**IR**  
Républicains